

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA

L'an deux mille DIX NEUF,  
Le ONZE AVRIL, à 18 HEURES,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle de la Mairie sous la présidence de Jean-Louis DÉMELIN, Maire.

**Date de la convocation :** 5 Avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 10

Ayant pris part aux délibérations : 16

**Etaient présents :** Monsieur Jean-Louis DÉMELIN, Maire ; Monsieur Jean-Luc CARRERE, Adjoint ; Mesdames Marie-Jeanne RIVOT, Katell MATET, Carole BRETON, Adjointes ; Mesdames, Messieurs, Yvette IGLESIS, Nicole LESAVRE, Martine PIERA, Bruno ROBERT, Jean-Louis SARDA, Conseillers municipaux.

**Absents excusés :** Annick BAUDCHON et Daniel VERGES

**Absent :** Michel RIFF

**Avaient procuration :** Carole BRETON de Pascal TISSANDIER, Jean-Luc CARRERE de Turenne CHAUSSE, Jean-Louis DÉMELIN de Natalie LUQUIENS, Katell MATET de Jean-Claude CÔ, Martine PIERA de Jean-Michel LATUTE et Jean-Louis SARDA de Michel SARRAN.

### DEL-2019-066- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE L'EPIC « OFFICE DE TOURISME ET DU CLIMATISME DE FONT – ROMEU »

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que lors de sa réunion du 2 avril 2019, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. « OFFICE DE TOURISME » a approuvé son Budget Primitif 2019, qui fait notamment apparaître une participation de la Commune de 524 097€ (hors reversement de la taxe de séjour dont le montant prévisionnel serait de 148 000€).

Monsieur le Maire rappelle que l'article L. 2231-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Budget de l'Office de Tourisme de FONT – ROMEU doit être soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur Jean-Luc CARRERE présente à l'assemblée le budget primitif 2019 de l'EPIC :

EPIC OFFICE DE TOURISME	DEPENSES €	RECETTES €
EXPLOITATION	864 062,00	717 147,65
EXCEDENT OU DEFICIT 2018		146 914,35
<b>TOTAL SECTION EXPLOITATION 2019</b>	<b>864 062,00</b>	<b>864 062,00</b>
INVESTISSEMENT	60 000,00	73 231,80
EXCEDENT OU DEFICIT 2018	13 231,80	
RESTES A REALISER 2018		
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT 2019</b>	<b>73 231,80</b>	<b>73 231,80</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>937 293,80</b>	<b>937 293,80</b>

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 2 voix contre (M. PIERA, J.M. LATUTE) :

1 - **APPROUVE** le Budget Primitif 2019 de l'E.P.I.C. tel qu'il a été adopté par délibération du Comité de Direction le 2 avril 2019.

2 - **APPROUVE** le versement par la Commune à l'E.P.I.C. d'une participation fixée à ce jour à la somme de 524 097 € pouvant faire l'objet de plusieurs versements.

3 - **APPROUVE** le reversement à l'EPIC de la totalité du produit de la Taxe de Séjour.

Fait à FONT-ROMEU ODEILLO VIA le 12 Avril 2019



Le Maire,  
Jean-Louis DÉMELIN

IV - ANNEXE  
ARRETE ET SIGNATURES

IV  
D

D - ARRETE - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice 9  
Nombre de membres présents 6  
Nombre de suffrages exprimés 6  
VOTES : Pour 6  
          Contre 0  
          Abstentions 0

Date de convocation : 19 Mars 2019

Présenté par LE PRESIDENT ,  
A FONT-ROMEU , le 02 AVRIL 2019  
LE PRESIDENT ,

Délibéré par LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
, réuni en session ORDINAIRE  
A FONT-ROMEU , le 02 AVRIL 2019

Les membres ,

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT , compte tenu de la transmission en préfecture,  
le  
et de la publication le .

A Le